



Bonjour.

Vous trouverez ci-dessous le bulletin d'adhésion au Foyer Rural de Pasques. C'est la 14^{ème} année que nous existons et le tarif n'a toujours pas changé malgré les augmentations de la vie.

Le Foyer est une association, gérée par des bénévoles, ayant vocation à proposer des animations culturelles, sportives et festives sur notre commune de Pasques.

Pourquoi faire partie de cette association ?

- Pour pouvoir participer à l'animation du village et apporter votre expérience et de nouvelles idées pour étoffer l'offre du Foyer.
- Pour bénéficier tout au long de l'année d'une assurance pour toutes les activités du Foyer et de réductions sur certaines animations.

IMPORTANT : Assemblée Générale le vendredi 30 aout 2024 à 19h45, venez nombreux.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre au sein de notre équipe actuelle, nous avons besoin de vous au conseil d'administration. Notre site : <https://frpasques.fr/>

✂-----

ADHESION AU FOYER RURAL	Période du 01/09/2024 au 31/08/2025
--------------------------------	-------------------------------------

A remettre avec le règlement : dans la boîte aux lettres de la Mairie - Place de l'Ormeau
à Christian BOURANITCH – 9, chemin des Enclos 21370 PASQUES
à Delphine RAPP - 14 rue de Lanenay 21370 PASQUES

Tarif: 12 € par personne, pour la 1 ^{ère} et 2 ^{nde} personne. 9€ à partir de la 3 ^{ème} personne de la même famille.

Adresse complète de la famille :

NOM - Prénom	Date de naissance obligatoire	Adresse e-mail	Téléphone	Doit
				12 €
				12 €
				9 €
				9 €
				9 €
TOTAL à régler par chèque ou virement à l'ordre de "Foyer Rural de PASQUES" IBAN : FR76 1027 8025 2000 0202 8860 146, merci de mettre votre nom en référence.				

Ne pas jeter sur la voie publique.